Prestataire Travaux certifié

RGE QUALIBAT Votre label de fiabilité

Garantie 10 ans Décennale

Bon de commande N° XXXXXXXXXXXXXX

Le Prestataire Commercial :

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Le Client :

Nom: XXXXX

Prénom: XXX

CP: XXXXX Ville: XXXXXX

Tél Fixe: Mobile: XXXXXXXX

DESIGNATION	U.	R.	Ep.	m2	P.U.	Montant HT
ISOLATION DE COMBLES PERDUS PAR SOUFFLAGE dans le Cadre de la Charte COUP DE POUCE Economie d'Energie signée avec le Ministère de l'Ecologie par XXXXXXXX Audit de combles pour validation faisabilité, mise en œuvre et surface Fourniture et mise en œuvre de laine minérale par soufflage du produit **SUPAFIL LOFT 045** Resistance Thermique 7 ("R7") 320 mm - Lambda 0,045W/m.k ACERMI N° 04/D/16/378 Mise en œuvre selon avis technique CSTB N°20/12-246 et DTU 27.1 Classement, réasction au feu A1/MO (Incombustible)	m²	7,00	320	90	18.97 €	1 707.11 €

Le produit spécifié sur ce devis pourra lors de l'installation être substitué par l'un des produits suivant: THERMO 46 de chez KNAUF INSULATION, ou ISOLENE 4 de chez ISOVER, ou NITA COTON de chez RMT, Cellulo'pro ou équivalent de chez IGLOO appliqués suivant les Acermi et Avis CSTB adaptés à chacun et sans que le client ne puisse contester son installation. Tous refus par le client de cette substitution lors de l'installation entrainera une facturation de frais de déplacement de 360€ HT par l'installateur.

Dont Main d'œuvre inclus dans ce tarif: **426.78 €**

Mise en œuvre conforme à la charte qualité du syndicat national de l'isolation, dans le Cadre de la Charte COUP DE POUCE Economie d'Energie signée avec le Ministère de l'Ecologie par XXXXXXXX.
Les prestations réalisées sont garanties 10 ans

Notre prestation inclus :
Mise en place de repères dimensionnel et repérage des boitiers de dérivation
Réalisation des entourages de trappes en Aquilux.
Réalisation d'entourage bois sur les écarts au feu.
Mise en place des protections de spots encastrés.

Devis établi sous réserve de la validation des documents du client justifiant de son éligibilité (Avis d'imposition N-1, justificatif de domicile, mode de chauffage) et de l'acceptation par notre partenaire INNOVIA de la valorisation de cette opération au titre du dispositif des C.E.E. précaires. Si tel n'était pas le cas, ce devis serait automatiquement caduque sans aucun engagement ni contrepartie exigible de la part des deux parties.

Ce montant travaux inclus un forfait Visite Technique Pré-Travaux pour validation de faisabilité d'un montant total HT de **0.00**

Vous avez déclaré disposer d'une chaudière Fioul, dans le cadre de la Charte COUP DE POUCE Innovia s.a.s. nous allons vous faire parvenir les documents pour une prise en charge de son changement avec un système ENR de chauffage.

Type d'énergie: **Combustible**
Sectorisation: **RESIDENTIEL**
Zone géographique: **H3**
Prestataire Travaux Initial : IXXXXXXXXXXXXXXXXXXX